

POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE CLINIQUE CLEMENTVILLE

Montpellier, 11 mars 2020

Créée en 1912 au cœur de Montpellier, la Clinique Clémentville a su respecter son patrimoine tout en étant un établissement de santé privé tourné vers l'avenir. La Clinique se distingue aujourd'hui en étant un établissement citoyen et responsable, intégrant le développement durable dans sa stratégie et son projet d'établissement.

La Clinique Clémentville poursuit comme objectifs, de réduire les impacts négatifs et de développer les impacts positifs de son activité sur l'environnement, d'atténuer les effets du changement climatique et de s'adapter à celui-ci, de protéger la biodiversité et les écosystèmes, afin de préserver sa performance environnementale. Enregistrée EMAS depuis 2013, elle contribue, grâce à l'action de son comité Eco-Environnement, piloté par Marion BALME BERGER, Référente Développement Durable, à la mise en œuvre d'un management développement durable efficace et pérenne. Avec la création d'une Cellule Qualité - Gestion des Risques et Développement Durable au sein du Groupe OC SANTÉ, la Clinique Clémentville a renouvelé son deuxième enregistrement EMAS en 2016 en multi-sites, avec la Polyclinique Saint Roch. Elle souhaite poursuivre son action et la rendre encore plus efficace en mutualisant des moyens, des ressources et des compétences et en faisant partager son expertise aux autres établissements du Groupe.

L'année 2020 sera marquée par l'engagement de la Clinique dans la norme ISO 14001 qui est la norme internationale de management environnemental.

Elle a également identifié ses enjeux et se fixe pour 2020, les objectifs opérationnels suivants, articulés autour de trois axes :

Socle Environnemental

- Supprimer la consommation de gobelets plastiques d'ici la fin de l'année
- Diminuer de 5 % la consommation de produits ménagers avec l'augmentation de l'usage de la vapeur
- Acquérir 2 centrales de dilution afin de diminuer de 30 % l'utilisation de produits ménagers

Socle Social

- Maintenir en emploi 6 % de personnes en situation de handicap,
- Suivre un plan d'actions spécifique relatif à la Qualité de Vie au Travail,
- Former / sensibiliser tous les nouveaux arrivants,
- Diminuer de 10 % le nombre de jours d'accident de travail
- Réaliser une action de communication développement durable par an auprès des parties intéressées.

Socle Économique

- Réduire la consommation d'électricité et de gaz de 2 % jusqu'en 2020,
- Maintenir à 20 %, la proportion de produits verts achetés,
- Réaliser au moins 30% des préconisations de l'audit énergétique,
- Intégrer la notion de cycle de vie dans notre politique d'achats.

